



01 ESSENTIEL | BRETAGNE

DECEMBRE 2022 N°13

Synthèse agricole du Morbihan - ÉDITION 2022

Le Morbihan, petite mer en breton, couvre 687 136 ha bordés au sud par 830 km de côtes très découpées comprenant le littoral et tous les îlots et îles du golfe ou de l'océan. Une douceur exceptionnelle caractérise le climat du Morbihan. Ses sommets érodés et ses vallées comblées en font un département à l'altitude faible. Ses sols, souvent imperméables, maintiennent les eaux en surface. Ses nappes phréatiques sont ainsi moins importantes que dans les autres départements et ne couvrent que 15 % de l'ensemble de ses besoins en eau.

Population¹

Le Morbihan compte 754 221 habitants en 2018, soit 23 % de la population bretonne. L'évolution positive de sa population entre 2008 et 2018 est due à l'arrivée de nouveaux habitants, le nombre de décès s'équilibrant avec celui des naissances. 58 % des Morbihannais vivent dans l'espace rural, et 36 % dans un espace rural hors influence urbaine.

Le territoire²

C'est dans le Morbihan que la part des sols agricoles est la plus faible : 59 % en 2020, contre 64 % en Bretagne. Entre 2010 et 2020, leur surface a perdu 10 900 hectares. Les surfaces toujours en herbe et les jachères représentent respectivement 20 % et 19 % de ces sols agricoles.

Le Morbihan est le département breton le plus forestier : il couvre presque le tiers des surfaces forestières bretonnes et la forêt représente 21 % de sa superficie totale.

Comme en Bretagne, l'artificialisation progresse de 12 % entre 2010 et 2019.

En 2021, un hectare de terres et prés libres dans le Morbihan se négocie à 4 880 €, soit une diminution de 1 % en un an. Seule la valeur dans la

petite région de Bretagne centrale augmente (+ 4 %) tandis que le littoral breton sud en perd 3 %.

Productions végétales

En 2020, avec 10 100 milliers de quintaux, le Morbihan est le 2^e département breton pour la production de céréales. Les principales surfaces céréalières sont le maïs grain (51 400 ha), le blé tendre (49 000 ha), et l'orge (21 900 ha). La culture de légumes y est bien développée. Le Morbihan se place ainsi au 8^e rang des départements français pour la surface légumière. Sa production est essentiellement destinée à la transformation industrielle. Il est le 1^{er} département français producteur d'épinards, le 3^e de haricots verts et le 4^e pour les petits pois.

Les produits végétaux représentent le quart de la valeur agricole du territoire, comme en Bretagne.

Productions animales

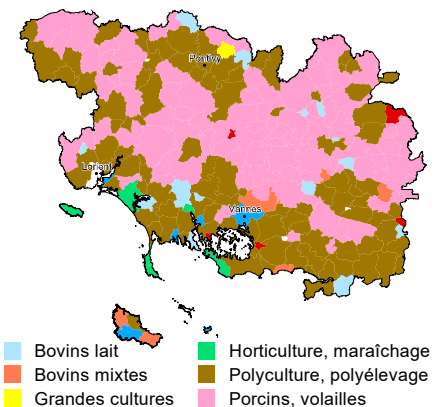
L'aviculture et le lait sont les deux spécialités animales du Morbihan. En 2020, le Morbihan couvre 8 % des capacités d'élevage des volailles de chair en France, ce qui le place au 2^e rang des départements français. Cette part est de 10 % pour les volailles de ponte, soit la 2^e position des départements français, derrière les Côtes-d'Armor. Il est le 3^e département français pour le cheptel porcin. Avec 1,1 milliard de litres de lait livré à l'industrie en 2020, il se situe au 6^e rang national. La valeur de la production animale représente les deux tiers de la production agricole du département et en fait le 3^e département français pour cette production. La valeur de la production animale représente 66 % de la valeur de la production agricole du département. La valeur de la production avicole est la plus forte et représente 35 % de la valeur de la production animale du département.

Industries agroalimentaires

Avec 15 000 salariés en 2019,

Carte 1

Spécialisations agricoles des communes du Morbihan en 2020



Source : recensement agricole 2020

L'industrie agroalimentaire morbihannaise occupe 26 % des emplois de ce secteur en Bretagne. Un salarié sur quatre travaille dans l'industrie de la viande. C'est le département breton le plus spécialisé dans l'industrie de la volaille, soit 62 % des salariés bretons de cette activité. Le département est également spécialisé dans l'industrie légumière avec 2 500 salariés (62 % des salariés bretons du secteur). C'est aussi dans le Morbihan que la fabrication de plats préparés emploie le plus de salariés en région.

L'agriculture biologique³

En un an, le nombre d'exploitations morbihannaises engagées en bio a augmenté de 6 % dans le département, soit 800 exploitations en 2020. La surface en bio (36 750 ha) a progressé également de 6 % sur la même période et représente 10 % de la SAU du territoire. Le quart des exploitations bio sont spécialisées dans l'élevage laitier, 18 % en légumes. C'est le département breton où la proportion de fermes spécialisées en grandes cultures est la plus importante : 13 %. C'est aussi le 2^e département national en poules bio, derrière les Côtes-d'Armor.

3 - Résultats provenant de l'Observatoire de la production Bio en Bretagne - Édition 2021, chiffres 2020

1 - Commentaire sur la démographie : Insee Flash Bretagne - N°82 - Février 2022 - Dans le Morbihan, six habitants sur dix vivent dans l'espace rural

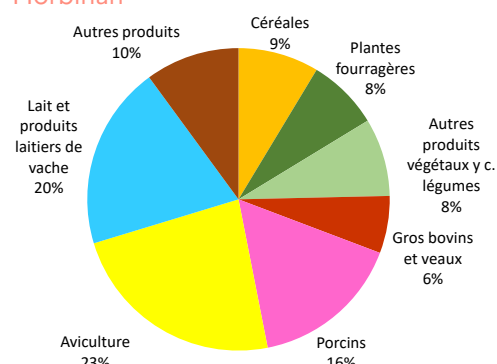
2 - Source : enquête Teruti

Tableau 1
Chiffres-clés du département

	Morbihan	France métropolitaine	Rang du département
Données générales			
Superficie totale (hectare)	687 136	54 919 190	23 ^e
Nombre de communes au 1 ^{er} janvier 2022	249	34 826	72 ^e
Population au au 1 ^{er} janvier 2022 (estimations)	770 921	65 627 454	28 ^e
Emploi au 31 décembre 2020 (provisoire)	291 920	27 623 173	27 ^e
dont - agriculture, sylviculture et pêche (emploi total)	10 583	635 043	13 ^e
- IAA (emploi salarié)	18 413	576 715	3 ^e
Structures agricoles en 2020			
Résultats du recensement agricole 2020			
Nombre d'exploitations agricoles	5 763	389 779	19 ^e
Nombre de chefs d'exploitation et coexploitants	7 824	496 410	14 ^e
Nombre d'équivalents temps plein (ETP)	9 435	659 459	23 ^e
SAU des exploitations (hectare)	367 875	26 745 875	31 ^e
Production brute standard (million d'euros)	1 575	64 203	5 ^e
Principales productions animales - Année 2020			
Livraisons de lait (millier d'hectolitres)	10 904	239 417	6 ^e
Viande bovine (tonne équivalent carcasse)	26 942	1 400 051	19 ^e
dont veaux (tonne équivalent carcasse)	3 419	170 902	17 ^e
Viande porcine (millier de tonnes équivalent carcasse)	217	2 159	3 ^e
Comptes de l'agriculture - Année 2020			
Valeur des productions animales (million d'euros)	1 318	27 305	3 ^e
Valeur des productions végétales (million d'euros)	486	42 760	31 ^e
Valeur de la production totale (million d'euros)	1 973	74 794	5 ^e
Les trois premiers établissements IAA : nombre de salariés au 31/12/2019			
Cité marine - Kervignac (plats préparés)	500 - 1 000 salariés		
Mix'Buffet - Guer (transformation et conservation de légumes)	500 - 1 000 salariés		
Josselin Porc Abattage - Josselin (viande de boucherie)	500 - 1 000 salariés		

Source : Agreste, recensement agricole 2020, statistique agricole annuelle, comptes de l'agriculture, - Insee, Flores, estimations d'emploi et de population

Graphique 1
Répartition de la valeur agricole dans le Morbihan



Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture 2020

Pour en savoir plus avec le recensement agricole 2020, consulter les fiches territoriales région, départements et EPCI sur notre site : <https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/fiches-territoriales-ra-2020-r678.html>

Tableau 2
L'emploi salarié dans les industries agroalimentaires du Morbihan en 2019

	Morbihan	Bretagne
Nombre d'établissements IAA de plus de 20 salariés	106	418
Nombre de salariés	15 031	58 607
Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande	6 094	25 656
Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	603	3 589
Transformation et conservation de fruits et légumes	2 482	4 006
Fabrication de produits laitiers	562	7 512
Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie, pâtes alimentaires	1 023	5 288
Fabrication d'autres produits alimentaires	2 721	7 008
dont fabrication de plats préparés	2 148	4 965
Fabrication d'aliments pour animaux	1 398	4 830
Autres industries agroalimentaires	148	718
Nombre d'établissements de moins de 20 salariés	190	661
Nombre de salariés des étab. de moins de 20 salariés	954	3 588
Nombre de salariés dans les IAA hors artisanat commercial	15 985	62 195

Source : Insee, Flores



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne
Service régional de l'information statistique et économique
15, avenue de Cucillé
35047 Rennes cedex 9
Tel : 02 99 28 22 30
Mail : srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur : Michel Stoumboff
Directrice de la publication : Claire Chevin
Rédaction et composition : Sylvie Lesaint
Cartographie : Joël Glémée
ISSN : 2739-7068
© Agreste 2022